

# Liste des traitements à caractère personnel

Dossier médical commun des patients	2
Gestion du service de radiologie	3
Reconstitution des doses de rayonnements ionisants	4
Dossier d'analyses biologiques	5
Gestion de la pharmacie	6
Gestion des repas et régime	7
Dossier de cancérologie	
Gestion du parcours patient en chimiothérapie	9
Gestion des patients à domicile	10
Téléconsultation en EHPAD	11
Orientation des patients dans le domaine de la santé (ViaTrajectoire)	12
Gestion des courriers des Assistantes Sociales	13
Messagerie sécurisée	14
Gestion des appels téléphoniques et accueil	15
Système de vidéoprotection	16
Gestion du dossier administratif du patient	17

Mise à jour au 07 Septembre 2020



#### Dossier médical commun des patients

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot

Les données sont hébergées sur l'infrastructure informatique de l'établissement et du Data Center de la société Berger-Levrault Sigems hébergeur de données de santé situé à Villeneuve sur Lot ou d'autres hébergeurs de données. Ce sont des données de santé, des données d'identification, des données vidéo pour les téléconsultations par Doctolib

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier médical commun à tous les services

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits* (*Art 13-2 b*) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à la prise de rendez-vous et votre suivi médical. Les séquences vidéo ne sont pas sauvegardées.



#### Gestion du service de radiologie

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot

Les données sont hébergées sur l'infrastructure informatique de l'établissement et du Data Center de la société Berger-Levrault Sigems, hébergeur de données de santé situé à Villeneuve sur Lot et sont des données de santé, des données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier médical de spécialité de radiologie et la numérisation des clichés

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont les services de soins, la facturation, le médecin traitant

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits* (*Art 13-2 b*) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical et la facturation des actes



#### Reconstitution des doses de rayonnements ionisants

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot

Les données sont hébergées sur l'infrastructure informatique de l'établissement et sont des données de santé, des données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

*La finalité* (*Art 13-1 c*) est de faire des propositions d'optimisation des protocoles au scanner dans l'objectif de réduire les rayonnements ionisants

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale : arrêté du 19 novembre 2004 consolidé le 17 juin 2020.

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont service de radiologie, le sous-traitant Alara Expertise

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 1 jour, les données sont anonymisées à l'arrivée chez le prestataire

*Vos droits (Art 13-2 b) :* Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à l'optimisation des protocoles d'utilisation du scanner



# Dossier d'analyses biologiques

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot

Le sous-traitant des données : est le GCS Hospilab47

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique du CGS Hospilab47 gérée par la société Berger-Levrault Sigems, qui est hébergeur de données de santé et sont des données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion des analyses biologiques réalisées au cours d'une consultation ou d'une hospitalisation

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b) :* Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier

Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical lors d'une hospitalisation ou d'une consultation externe.



#### Gestion de la pharmacie

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot

Les données suivantes sont hébergées sur l'infrastructure informatique du Data Center de la société Berger-Levrault Sigems, hébergeur de données de santé situé à Villeneuve sur Lot et sont des données santé, des données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier pharmaceutique hospitalier ou lors de rétrocessions

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont les services de soins, la facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits* (*Art 13-2 b*) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical et la facturation des médicaments



# Gestion des repas et régime

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot

Les données suivantes sont hébergées sur l'infrastructure informatique du Data Center de la société Berger-Levrault Sigems, hébergeur de données de santé situé à Villeneuve sur Lot et sont des données santé, des données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion des repas au cours d'une hospitalisation

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est la mission d'intérêt publique

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont les services de soins

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est le temps du séjour hospitalier

*Vos droits (Art 13-2 b) :* Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi alimentaire



## Dossier de cancérologie

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est « Onco-Nouvelle-Aquitaine » réseau Onco-Nouvelle-Aquitaine, Le nom de l'hébergeur certifié HADS est disponible sur demande auprès d'Onco-Nouvelle-Aquitaine.

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est M. Loïc Montangon joignable au 05 55 50 51 81

La finalité (Art 13-1 c) du traitement est la mise œuvre d'un logiciel et d'un entrepôt de données accessibles aux équipes de soins, et aux équipes de structures de gestion du dépistage organisé reconnues par l'Agence Régionale de Santé afin de faciliter la prise en charge des patients dont la situation clinique l'exigence dans le respect du secret professionnel.

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est la sauvegarde des intérêts vitaux des personnes

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont les établissements et professionnels de la prise en charge ainsi que les équipes de veille (dont les équipes du Psv47), suivi ou de dépistage autorisées par la réglementation et reconnues par l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) est de 20 années après la dernière action concernant la personne, sauf cas spécifiques prévus par la loi.

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire d'Onco-Nouvelle-Aquitaine par courrier postal à Onco-Nouvelle-Aquitaine Protection des données K-Process 203 route de Gençay 86280 SAINT-BENOIT

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification ou à l'effacement de celles-ci.
- Demander une limitation du traitement des données.
- > Demander à vous opposer au traitement de vos données

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi, prise en charge, à votre éventuelle sollicitation dans le cadre d'actions de recherche nécessitant votre consentement ou aux actions de dépistage vous concernant



#### Gestion du parcours patient en chimiothérapie

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot

Les données suivantes sont hébergées sur l'infrastructure informatique du Data Center de la société Berger-Levrault Sigems, hébergeur de données de santé situé à Villeneuve sur Lot et sont des données santé, des données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion de la prescription et administration des chimiothérapies

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont les services de soins, le service du DIM

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits* (*Art 13-2 b*) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi thérapeutique



#### Gestion des patients à domicile

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot

Les données suivantes sont hébergées sur l'infrastructure informatique du Data Center de la société Berger-Levrault Sigems, hébergeur de données de santé situé à Villeneuve sur Lot et sont des données de santé, des données d'identification.

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier médical et le planning des interventions à domicile

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b) :* Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.



#### Téléconsultation en EHPAD

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot

Le sous-traitant des données : est la société Acétiam

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture de l'hébergeur de santé OVH : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est l'utilisation comme site requis de la téléconsultation pour EHPAD participant au programme

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique) et Article R6316-4 sur le dossier de télémédecine

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le sous-traitant, les services de soins, les sites requérants, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données sur l'infrastructure du sous-traitant est de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits* (*Art 13-2 b*) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@psv47.fr)

Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.



# Orientation des patients dans le domaine de la santé (ViaTrajectoire)

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot Le responsable de traitement conjoint : est la plateforme GCS Sara et instances régionales

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture des Hospices Civils de Lyon, hébergeur de données de santé agréé

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) aide à l'orientation personnalisée dans le domaine de la santé.

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est le consentement

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont les responsables de traitement, les représentants des personnes concernées, établissements de santé éligibles au parcours de soins

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données sur l'infrastructure du sous-traitant est de 10 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits* (*Art 13-2 b*) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@psv47.fr)

Demander l'accès à vos données, à leur rectification, sous condition à l'effacement, à la limitation (geler l'utilisation de certaines données) et sous condition à s'opposer au traitement.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.



#### Gestion des courriers des Assistantes Sociales

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot

Les données suivantes sont hébergées sur l'infrastructure informatique du Data Center de la société Berger-Levrault Sigems, hébergeur de données de santé situé à Villeneuve sur Lot et sont des données d'identification, données de vie personnelle, économiques et financières.

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion des données sociales des patients

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'exécution d'un intérêt public

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le sous-traitant, les services de soins

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits* (*Art 13-2 b*) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@psv47.fr)

Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.



## Messagerie sécurisée

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique du CGS Hospilab47 gérée par la société Berger-Levrault Sigems, qui est hébergeur de données de santé et sont des données de santé, des données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la communication sécurisée des données de santé à d'autres structures de soins ou professionnels de santé

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de communiquer entre professionnel de santé par des moyens sécurisés (Article L 1110-4 et L1111-8 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont les intervenants dans le parcours de soins

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits* (*Art 13-2 b*) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.



#### Gestion des appels téléphoniques et accueil

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de Villeneuve sur Lot

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique du CGS Hospilab47 gérée par la société Berger-Levrault Sigems, qui est hébergeur de données de santé et sont des données de localisation, des données d'identification et des données financières

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est renseigner les visiteurs, mettre en communication les patients

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'intérêt légitime du responsable de traitement

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est lié à la durée du séjour.

*Vos droits (Art 13-2 b) :* Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre localisation dans l'établissement.



## Système de vidéoprotection

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement : données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la sécurité des biens et des personnes

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'intérêt légitime du responsable de traitement

Les destinataires (Art 13-1 e) des données les services de sécurité du l'établissement et les autorités compétentes en cas d'enquête

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 1 mois

Vos droits (Art 13-2 b): Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@psv47.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.
- ➤ Demander à vous opposer au traitement des données si vous avez une raison particulière valable

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNII.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification



#### Gestion du dossier administratif du patient

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique du CGS Hospilab47 gérée par la société Berger-Levrault Sigems, qui est hébergeur de données de santé et sont des données d'identification, de santé et financières

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la facturation des prestations effectuées

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale (Article L162-20 code de la sécurité sociale)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données les services de soins, les organismes payeurs des prestations de santé (sécurité sociale, mutuelles...), la trésorerie.

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 5 ans (circulaire ad 94-2 du 18 janvier 1994)

*Vos droits (Art 13-2 b) :* Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier

Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e): fournies sont strictement nécessaires à votre identification et au suivi de la facturation.